

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX FAMILLES ET A LA PARENTALITE - PSFP (6-11 ans)



Plan

- PSFP: Enjeux / Origine / Résultats
- Implantation du PSFP - Mise en pratique

PSFP

- ➔ « Programme d'acquisition et de renforcement des compétences familiales » destiné aux familles avec des enfants de 6 à 11 ans, dont l'enjeu est de promouvoir le bien-être des parents et des enfants.
- ➔ **L'objectif général** de ce programme est de développer et de renforcer les compétences parentales, les compétences psychosociales des enfants et les relations parents-enfants pour améliorer au quotidien la communication au sein de la cellule familiale.

Les enjeux du PSFP

Un programme éducatif – 14 séances parents/enfants/familles

- ➔ Se déroulent dans un cadre de bienveillance et de bientraitance à l'égard des parents (rendre chaque individu acteur)
- ➔ Climat convivial et respectueux
- ➔ Valorisation des compétences parentales / le renforcement d'habilités parentales (Le programme va les révéler / les renforcer)

Origines du PSFP

- 1983: projet de recherche sur 4 ans dirigé par Karol Kumpfer (psychologue-enseignante chercheur à Salt Lake City)
- Objectif principal: réduire le risque de consommation de substances psychoactives des enfants de 6 à 11 ans ayant des parents consommateurs
- Depuis, programme adapté et développé dans 35 pays au monde, dont 9 en Europe
- 150 études évaluatives internationales prouvent son efficacité



Un programme réadapté

- L'adaptation culturelle a permis de décliner PSFP selon nos normes, valeurs, coutumes et modes de vie.
- Une réécriture des supports d'animation a été effectuée (vocabulaire et visuel adapté...).

Les méthodes utilisées et les résultats obtenus ont validé l'adaptation à la française et sa transférabilité.

Les programmes de soutien aux familles les + efficaces :

- Développement des facteurs de protection et mise en place d'un « climat familial » positif
- Inscrits dans la durée
- Utilisent des méthodes interactives et expérientielles
- Agissent sur plusieurs cibles
- Suivent avec rigueur des protocoles éprouvés

LE PFSP répond à ces critères d'évaluation et a été choisi par Santé Publique France comme programme phare de soutien aux familles

Développement du PSFP

Aujourd'hui sur plus de 50 villes

- CODES 06 : développeur national
- Transfert de compétences à 4 régions
Via les structures de promotion de la santé
 - Haute Normandie et Basse Normandie
 - Limousin
 - **PACA**
 - La Réunion
- Evaluation nationale +++
 - Elaboration/financement/suivi Santé Publique France
 - Evaluation d'efficacité/groupes action/groupes témoin



RÉSULTATS GÉNÉRAUX PSFP

PARENTS



sentiment d'efficacité parentale, habiletés parentales, communication



stress, dépression, consommation alcool et autres drogues

ENFANTS



compétences sociales, résultats scolaires
coopération intrafamiliale, nombre comportement pro-sociaux



dépression, troubles du comportement, agressions, conduites à risques et consommation d'alcool et d'autres drogues

FAMILLES



liens parents/enfants, communication positive dans la famille
partage des tâches et de leur réalisation



conflits intrafamiliaux

Résultats à 5 ans

- **92% continuent d'utiliser les « compétences psychosociales »**
- **68% continuent de tenir des réunions de famille**
- **97% de plus de temps de qualité avec les enfants**
- **95% de meilleure discipline (conséquences plus appropriées)**
- **84% de meilleure résolution de problème avec les enfants**
- **75% de diminution du stress et des conflits**

IMPLANTATION- Mise en pratique



La parole des acteurs de terrain

Nous avons vécu ces résultats « physiquement », en voyant des parents, non pas démissionnaires, mais stressés, peu confiants, se sentant jugés, incapables et dévalorisés, se « redresser » au fur et à mesure des sessions.

PSFP ne cherche pas à faire entrer les parents dans un moule, ce ne sont pas leurs faiblesses que l'on pointe du doigt, ni celles de leur enfant ! Ce sont leurs ressources et leur potentiel qui sont valorisés, et qui les rendent, à nouveau, acteurs de leurs familles.

- *L'exemple de Limoges en vidéo* : « Programme de soutien aux familles et à la parentalité », Solidarité santé

Identification des étapes à respecter pour réussir l'implantation

1. Elaboration d'une convention partenariale
2. Nomination d'un référent communal PSFP
3. Identification du groupe référent local (partenaires de proximité)
4. Formation du groupe référent et identification des animateurs (2 jours)
5. Diffusion et communication large du programme
6. Identification des animateurs
7. Formation spécifique à destination des animateurs (3 jours)

Identification des étapes à respecter pour réussir l'implantation

8. Identification des 10 familles
9. Animation des 14 sessions de 2 heures
 - 1^{ère} heure session parents + session enfants
 - 2^{ème} heure session familles
10. Evaluation du programme

1. Elaboration d'un partenariat entre la commune et le CODES 83

- Engagements et responsabilités des parties prenantes du projet
 - Modalités de collaboration
 - Validation du site d'implantation
- Signature d'une convention de partenariat

2. Nomination d'un référent communal PSFP

➤ Missions :

➤ Organiser les réunions entre professionnels

- Faciliter la création/diffusion de tout support à destination des familles
- Aide à l'identification du groupe référent PSFP et à l'organisation des formations
- Aide à l'identification des animateurs du programme devant les familles
- Participer activement au recrutement des familles
- Mettre à disposition deux salles pour l'animation des sessions devant les familles
- Mettre à disposition une collation pour chacune des 14 sessions
- Mettre à disposition du personnel pour la prise en charge des jeunes jeunes enfants pendant le déroulement du programme

3. Identification du groupe référent local

➔ QUI ?

Partenaires de proximité : 10/15 professionnels impliqués auprès des parents et/ou des enfants.

- Professionnels des services municipaux de l'enfance, du social, de l'éducatif, des sports, des loisirs, de la police municipale
- Professionnels appartenant aux centres sociaux impliqués dans le soutien à la parentalité
- Professionnels œuvrant dans les dispositifs de réussite éducative et de soutien scolaire
- Professionnels de l'éducation nationale, de la CAF, du REAAP, du conseil départemental

Ce groupe inclut les futurs animateurs du programme devant les familles

3. Identification du groupe référent local

➔ MISSIONS ?

- Participer à la rédaction et à la diffusion des documents d'information.
- Participer à l'identification des familles bénéficiaires et les accompagner à s'inscrire au programme
- Participation et validation des groupes action et témoin

4. Formation du groupe référent et identification des animateurs

- Formation générale de 2 jours sur les concepts et le déroulement du programme devant les familles.

4. Formation du groupe référent et identification des animateurs

- Parentalité et origine du programme (concepts / objectifs / résultats généraux...)
- Connaissance des 14 sessions parents/enfants/familles
- Sensibilisation aux savoirs faire/être d'un animateur dans les champs de la valorisation, du renforcement positif, de la résilience
- Connaissance des critères d'identification des familles
- Développement d'un argumentaire pour le recrutement des groupes action et témoin
- Connaissance du protocole d'évaluation et des données de l'étude d'efficacité Santé Publique France

5. Diffusion et communication large du programme

- ➔ Construction et diffusion de documents pour la communication du programme

Réalisé par le référent communal avec le groupe référent PSFP

Comment participer au Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité ?

MODALITÉS

- > Être parent d'un ou de plusieurs enfant(s) âgés de 6 à 11 ans.
- > Assister aux ateliers hebdomadaires gratuits tous les jeudis de 17h à 19h30 (Nou à préciser - sauf pendant les vacances scolaires) du 9 mars au 29 juin 2017.

Ces ateliers sont encadrés par des professionnels.

Informations sur le programme
Jeudi 12 janvier
à partir de 18h
Hôtel de ville
Salle des Cordeliers

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS AUX ATELIERS
avant le 16 janvier 2017
auprès de
M^{me} Jeanne Etthari
référente projet
Service Politique de la Ville
04 94 60 31 96
jeanne.etthari.dgg@gmail.com

Famille et Parentalité

Vous êtes parent d'un ou plusieurs enfants âgés de 6 à 11 ans, venez participer au Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité (PSFP)

RÉUNION D'INFORMATION :
Jeudi 12 janvier à partir de 18h
Hôtel de ville - Salle des Cordeliers - Druguignan

Comment exercer mon autorité en restant juste et respecté ?

Comment gérer mon stress et mon temps ?

Comment aider mes enfants à s'épanouir en sécurité ?

Comment faire face aux colères, aux caprices et aux frustrations de mes enfants ?

RENSEIGNEMENTS : 04 94 60 31 96

6. identification des animateurs

- Identification des « animateurs » pour l'animation des séances parents, enfants et familles.

A l'occasion de la formation du groupe référent

- 5/6 personnes faisant partie du groupe référent PSFP

7. Formation spécifique à destination des animateurs

➔ Formation/training - 3 jours de mise en pratiques

➔ OBJECTIFS :

Permettre aux animateurs d'être en mesure :

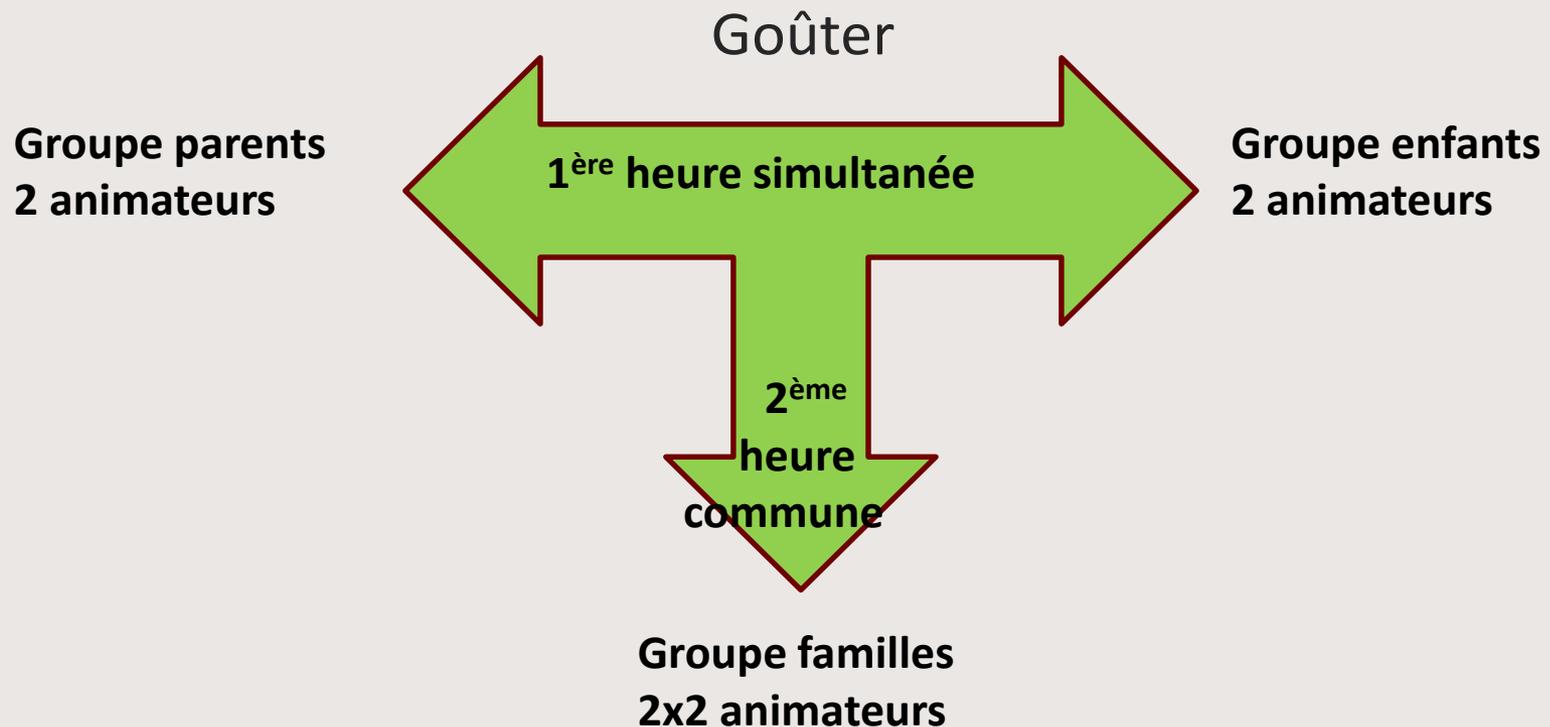
- D'assurer l'animation des 14 sessions du programme PSFP
- D'assurer l'évaluation d'assiduité et de fidélité

8. Identification des 10 familles

- ➔ Constitution d'un groupe de 10 familles volontaires.
- ➔ Implantation longue = tissage d'un climat de confiance entre les professionnels du groupe référent et les familles.
- ➔ Constitution d'un groupe "action" et d'un groupe "témoin" selon le protocole élaboré conjointement avec Santé Publique France (anciennement l'INPES).

9. Animation des 14 sessions

PSFP : 10 familles avec enfants de 6 à 11 ans pour 14 ateliers participatifs de 2h



Les sessions PSFP sont guidés par les professionnels

- Répartis sur les groupes parents/enfants/familles
- Formation spécifique
- Manuels et guides « clés en main »/protocoles d'intervention
- Echanges de pratiques et participation à l'évaluation



Parents 1^{ère} heure: renforcer/développer les compétences parentales

- La logique des ateliers parents :
 - D'abord, améliorer le climat familial
 - Développer une attention « positive » envers l'enfant
 - Prioriser les attentes éducatives et les formuler de manière efficace
 - Gérer le stress
 - Résoudre les conflits
 - Dans un second temps
 - Mise en place de limites
 - Elaboration d'un schéma éducatif stable



Enfants 1^{ère} heure: développer les compétences psychosociales

- Compétences psychosociales ou « compétences de vie » = capacité à relever les défis
 - Communication
 - Affirmation de soi
 - Capacité à résister aux pressions
 - Gérer son stress et ses émotions



Familles 2^{ème} heure

Mise en pratique en famille, des notions et des activités développées dans les groupes parents et enfants



PSFP en pratique: autour de l'atelier

- ➔ On commence par un moment convivial tous ensemble
- ➔ Garde des enfants plus jeunes sur place
- ➔ Tout ce qui peut permettre aux familles de revenir aux 14 séances...



10. Evaluation du programme

- Assiduité des familles
- Fidélité aux objectifs et au déroulement du programme
- Qualité de l'animation
- Mesure de l'efficacité à court terme de l'action via l'évolution des compétences parentales entre le début et la fin du programme (protocole pré-défini)

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX FAMILLES ET A LA PARENTALITE - PSFP

